

# Thonon

magazine

N°130

Décembre 2024 - Janvier 2025

STATIONNEMENT

OPTEZ POUR LES  
**PARKINGS SOUTERRAINS**

CASINO

**UN PROJET**  
À (EN)JEUX

LES FÉERIQUES

UN NOËL  
**XXL**

# | Sommaire |



© Antoine Berger

P.7



P.4  
Retour  
en images

P.7  
Les actus

P.10  
Au cœur de...

P.12  
En action

P.17  
Rencontre  
avec



© D. R.

P.11



P.14

# P.18

## À LA UNE

### CASINO

#### Un projet à (en)jeux

# P.25

## L'agгло

# P.27

## Expressions politiques

P.22

© Atelier d'architecture Rivat



P.29

© Yan Tisseyre

# P.28

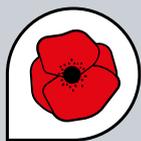
## Culture

# P.30

## Rendez-vous

# P.33

## Transition écologique



# | Édito |

© Alain Dubouloz



**CHRISTOPHE ARMINJON**  
Maire de  
Thonon-les-Bains  
Président de  
Thonon Agglomération

Madame, Monsieur,  
Chers concitoyens,

### Dissolution

Depuis le 9 juin, on ne parle que de ça. En prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale, le Président de la République a choisi de redonner la parole aux Français, comme le fit le Général de Gaulle en 1968. À l'époque, il s'agissait de répondre aux événements de mai, résumés en une célèbre formule : « *La réforme, oui ! La chienlit, non !* »

Près de 60 ans plus tard, force est de constater que les électeurs n'ont pas été aussi clairs dans leur réponse, refusant de sanctionner les errements et outrances des députés LFIstes, habilement rejoints par leurs supplétifs socialistes et écologistes au sein d'une coalition incapable de s'accorder sur un programme et sur un chef.

Mais si nous en sommes arrivés là, c'est probablement que nous vivons **un autre type de dissolution**. Celle de la France, de ses valeurs et de son modèle républicain.

Comment en effet ne pas admettre que la *res publica* cède, chaque jour un peu plus, devant les intérêts particuliers et partisans ; que notre liberté est bridée par la profusion des normes ; que l'égalité des chances est aujourd'hui synonyme de nivellement par le bas ; que l'indivisibilité de la nation et son corollaire la laïcité sont attaqués de toute part, par ceux-là mêmes qui sont censés incarner l'unité du peuple.

### Jamais nous n'avons couru aussi grand danger.

Notre pays ne cesse en effet de se marginaliser au sein du concert des nations et sa souveraineté est aujourd'hui menacée : **souveraineté territoriale** si nous ne maintenons pas une capacité de dissuasion et de défense crédible ; **souveraineté intérieure** si nous n'opposons pas une réponse pénale rapide, systématique et dissuasive à ceux qui s'affranchissent de la loi commune ; **souveraineté énergétique** si nous ne nous réapproprions pas l'outil industriel du nucléaire ; **souveraineté financière** enfin si nous n'apurons pas nos comptes publics.

### Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Emmanuel HEINIS - Responsable de l'édition : Stéphane LEFEBVRE  
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture © Antoine Berger  
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire  
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON  
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -  
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2024

# Retour en images

25 août



## DE THONON À PARIS

Le relais de la flamme paralympique a rassemblé plus de 7 000 personnes dans les rues du centre-ville. L'occasion de s'initier aux nombreuses activités sportives et handisport proposées par les clubs thononais, et de vibrer au passage des relayers.

© Yan Tisseyre

24 et 25 août



21 et 22 septembre

## BRAVO AUX LAURÉATS

La 5<sup>e</sup> édition du festival L'art dans la rue s'est achevée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine avec la remise officielle des prix aux lauréats.



© Antoine Berger



8 > 11 octobre



## SUCCÈS POUR LA 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DES CONVERSATIONS DE LA VISITATION

Cet automne, la médiathèque proposait un nouveau rendez-vous aux férus de littérature. Ces rencontres ont attiré près de 370 personnes, réunies autour de 4 auteurs aux visions et parcours littéraires différents. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles conversations !

© Yan Tisseyre

© Jyhell photographe

9 > 13 octobre



## TOUS TOQUÉS !

Le festival international de la gastronomie de Thonon n'a pas failli à sa réputation. Son succès, nous le devons en grande partie aux nombreux partenaires de l'événement, parmi lesquels le lycée hôtelier Savoie-Léman. Un grand merci aux élèves mobilisés durant ces cinq jours !



## CAPRI EN VISITE À THONON

Paolo Falco, le maire de Capri, et sa délégation étaient en visite dans la capitale du Chablais, avec au programme : découverte des plus beaux bâtiments et expérience culinaire vertigineuse pendant le festival de la gastronomie.

11 > 14 octobre



## WEEK-END IMPÉRIAL !

Plus de 300 soldats et civils nous ont fait vivre le Premier Empire, le temps d'un week-end. Campement napoléonien, bivouacs, passage des garnisons ou encore reconstitution de batailles historiques : ce fut une expérience hors du commun. Merci aux participants venus des quatre coins de l'Europe et aux bénévoles pour ce fabuleux voyage dans le temps !

© Jyhell photographe



Rmode  
coiffure

STYLISTE • VISAGISTE • RELOOKEUR • COLORISTE • MAQUILLAGE

EUGENE PERMA  
*Paris*

32 Rue Vallon - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 70 20 31

 RmodeThonon  rmodecoiffure.thonon

Non stop : Lundi de 9h à 19h - Mardi au vendredi de 8h à 19h - Samedi de 8h à 17h



**Eléman Bois**  
PRÉFABRICATION CONSTRUCTION RÉNOVATION



A vos côtés pour vos projets bois

[www.elemanbois.com](http://www.elemanbois.com)

04 50 71 63 61

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

## THONON OBTIENT SON 3<sup>e</sup> LAURIER

**Thonon-les-Bains s'est vu renouveler sa labellisation « ville active et sportive », en obtenant un 3<sup>e</sup> laurier. Une reconnaissance supplémentaire de la politique que déploie la Ville en faveur de l'activité physique.**

Depuis 2020, Thonon n'a cessé de moderniser ses équipements : aménagement d'un stade d'athlétisme à Vongy, d'une plaine de loisirs à la Grangette, développement de nouvelles pistes cyclables et installation de matériels de street-workout. Elle a aussi engagé, en parallèle, de nouvelles études comme celles pour la rénovation et l'agrandissement du complexe Joseph Moynat. *« Ces infrastructures, qui profitent toute l'année aux Thononais, nous permettent d'accueillir désormais des compétitions de niveau national et international »,* souligne Philippe Lahotte, adjoint au maire en charge des sports, loisirs et de la vie associative.

En matière d'événements, la ville se démarque aussi en accueillant chaque année de plus en plus d'amateurs lors de ses rendez-vous sportifs (Thonon Cycling Race et FISE Xperience), *« sans oublier l'engouement inédit en 2024 autour de la flamme paralympique, qui a mobilisé plus de 7 000 spectateurs. Un marqueur fort de notre engagement en faveur du développement de la pratique sportive sur notre territoire »,* conclut l'élu.

RAPPEL AUX RIVERAINS

### PENSEZ À TAILLER VOS HAIES

L'automne est la saison idéale pour tailler ses haies ! Un geste indispensable pour la sécurité des piétons et la visibilité des automobilistes. En cette période, la coupe permet également de préparer les végétaux pour l'hiver et de faciliter une belle repousse au printemps. Pour vos travaux d'extérieur, pensez aussi à respecter les horaires autorisés afin de limiter les nuisances pour le voisinage. Merci à tous pour votre vigilance et votre participation au maintien d'un environnement agréable pour tous !

### info en +

En cas de non-respect de la réglementation en vigueur (taille des haies situées en bordure du domaine public, à l'aplomb des limites séparatives), la Ville se réserve le droit de faire intervenir une entreprise privée qui facturera ensuite ces travaux au propriétaire concerné. Sachez qu'en cas d'accident sur la voie publique mettant en cause votre haie (défaut de visibilité, obstacle au passage des piétons...), votre responsabilité pourrait être engagée.



Passage de la flamme paralympique à Thonon-les-Bains, le 25 août dernier

© Antoine Berger



### BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

### La Ville développe son offre

Installées cet été, les 17 nouvelles bornes de recharge rapide IZIVIA (représentant 34 prises) ont été inaugurées le 10 octobre dernier. Réparties stratégiquement dans Thonon, elles permettent de répondre aux besoins croissants de la population et des visiteurs, usagers de véhicules électriques.



© Teddy Desgranges



© Sémaphore

## NUMÉRIQUE

# VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ? L'AGGLO VOUS ACCOMPAGNE

Dans un monde de plus en plus connecté, où les démarches administratives et les services en ligne sont devenus incontournables, Thonon Agglomération propose à ses habitants un accompagnement personnalisé. Si vous avez des difficultés avec les outils numériques ou que vous souhaitez enrichir vos compétences pour vous simplifier le quotidien, les conseillers numériques vous guident dans vos démarches.

### UN SERVICE GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Des rendez-vous individuels sont proposés au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois (de 9h à 12h), ainsi qu'au Pôle culturel de la Visitation le jeudi matin et le vendredi toute la journée. Une permanence, sans rendez-vous, est également organisée chaque mercredi à l'espace de quartier de Collonges.

### DES ATELIERS COLLECTIFS À TOUT ÂGE

Pour apprendre à utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette, à gérer une boîte mail... le service Atout Seniors du CCAS propose chaque mois des ateliers aux retraités thononais (sur inscription au 04 50 71 18 56). Des sessions de formation (ouvertes à tous, quel que soit votre âge) sont également programmées tous les jeudis après-midi, à la médiathèque, sur inscription auprès des conseillers numériques. Renseignez-vous !

### **i** LES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE

**Sophia Burnet : 06 02 09 33 68**

**Thomas Courtiol : 06 07 50 86 83**

[conseiller-numerique@thononagglo.fr](mailto:conseiller-numerique@thononagglo.fr)

## ARCHIVES

### 1<sup>er</sup> registre du Conseil de ville : un trésor historique préservé

En 2015, lors du déménagement des Archives municipales de Thonon dans leurs nouveaux locaux (4, avenue de la Gare), un petit groupe de paléographes amateurs, sous l'impulsion du Centre généalogique de Savoie, a entrepris la transcription du premier registre du Conseil de ville (ancêtre du Conseil municipal) datant de 1575-1580. Pendant sept ans, ils ont travaillé avec persévérance pour transcrire les 980 pages de ce précieux document, témoignage des premières délibérations municipales.

Numérisé et restauré en 2005, ce registre a survécu à plusieurs incendies et déménagements depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Les registres de délibérations représentent aujourd'hui 13 mètres linéaires retraçant 447 ans d'histoire de Thonon, et bénéficient des meilleures conditions de conservation dans les locaux des Archives municipales.

### **i** ARCHIVES MUNICIPALES

**4, avenue de la Gare**

**Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h, et de 14h à 17h30**

Sur rendez-vous uniquement

Tél. 04 50 26 0 26 • [archives@ville-thonon.fr](mailto:archives@ville-thonon.fr)



© Teddy Desgranges



PRÉVENTION

## SENSIBILISER LES SENIORS CONTRE LES ARNAQUES À DOMICILE

© Alain Dubouloz

**Que l'on soit jeune ou moins jeune, tout le monde peut être victime d'escroqueries. C'est pourquoi la Police municipale et le service d'actions de prévention Atout Seniors, géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville, ont décidé d'organiser ensemble une action de sensibilisation.**

L'objectif : donner aux habitants, et en particulier à nos aînés, les bons réflexes pour se prémunir contre ces menaces. Aujourd'hui, les escroqueries sont omniprésentes et évoluent constamment. Qu'il s'agisse d'une approche dans la rue pour un faux service, d'une fraude au domicile ou encore d'un piratage sur Internet, les seniors sont particulièrement vulnérables car moins informés sur les risques informatiques et moins enclins à se méfier des sollicitations quotidiennes qui semblent souvent anodines.

### TROIS CONFÉRENCES POUR INFORMER ET PRÉVENIR

Des mises en situation ont été proposées aux participants afin d'aborder les différents types d'escroquerie. « Ces conférences étaient aussi l'occasion de rappeler les principales consignes de sécurité : ne jamais ouvrir à des inconnus, vérifier l'identité de son interlocuteur, éviter de communiquer ses informations personnelles ou encore sécuriser ses paiements en ligne », explique Gérard Bastian, adjoint au maire en charge de la police municipale, de la prévention de la délinquance et de la tranquillité. « Une initiative qui vise à renforcer la vigilance collective et à mieux protéger nos aînés face à ces escroqueries », complète sa collègue Nicole Jaillet, adjointe en charge des affaires sociales, des solidarités actives et de la lutte contre les exclusions.

**i En cas de doute ou d'urgence, contactez la Police Municipale au 04 50 70 14 54.**

### CIMETIÈRE

## NATURE ET SÉRÉNITÉ AU CŒUR DU PROJET

La Ville profite de la construction de son futur crématorium (avenue des Prés-Verts) pour lancer le réaménagement de son cimetière. L'objectif est de naturaliser et végétaliser le site. L'équipe de maîtrise d'œuvre missionnée pour ce projet doit rendre sa copie fin 2024. Le programme des travaux inclut la rénovation des allées pour les rendre perméables aux eaux de pluie, l'amélioration de la gestion écologique des espaces verts, et le renouvellement de la végétation vieillissante du jardin du souvenir. De nouvelles zones de recueillement seront également créées pour les familles.

Afin de communiquer avec le futur crématorium, une porte sera percée dans le mur ouest du cimetière, et un plateau routier beaucoup plus large sera aménagé sur l'avenue de Champagne pour favoriser et sécuriser les déplacements doux (piétons et cyclistes). Le mobilier urbain du cimetière (corbeilles, fontaines à eau, bancs publics, signalétique...) sera également remplacé et des espaces de stationnement pour vélos viendront compléter les équipements. La Ville prévoit de consacrer un budget de 600 000 € à ce programme de revalorisation paysagère et fonctionnelle.

SOLIDARITÉ

### Thonon, Ville aidante France Alzheimer

La Ville a reçu le trophée « Ville aidante » de l'association France Alzheimer, soulignant son engagement et son soutien envers les malades et leurs familles. Cette distinction valorise les collectivités (seulement deux en Haute-Savoie) qui développent des initiatives visant à améliorer la qualité de vie des malades. Il s'agit notamment de programmes d'accompagnement, de sessions de formation à destination des agents de la Police municipale et des personnels des foyers de personnes âgées. **C'est une reconnaissance supplémentaire pour l'engagement de Thonon en matière de solidarité, d'inclusion et d'innovation sociale.**





Vongy



© Alain Dubouloz

SERVICES À LA POPULATION

# NOUVELLES AMBITIONS POUR LA MAISON DE QUARTIER

**Bâtie en 1974 dans l'architecture sobre et pratique de ces années, la maison de quartier de Vongy fera l'objet d'une restructuration et d'une extension en 2025. Voici le projet.**

Souvent qualifié de « quartier à part », en raison de sa forte identité, Vongy se caractérise par une démographie dense qui conserve une centralité secondaire (commerces, services, marchés...). Pour poursuivre sa dynamisation, après avoir notamment créé le nouveau stade, pôle d'attractivité, la Ville souhaite à présent confirmer la place de sa maison de quartier comme lieu de cohésion sociale en y installant des antennes de services publics de proximité.

D'importants travaux de rénovation et d'extension permettront de restructurer cet espace de 804 m<sup>2</sup> sur deux niveaux afin d'y accueillir un espace jeunesse, une maison d'assistantes maternelles (la 2<sup>e</sup> à Thonon), un centre social et une salle polyvalente. Les abords seront également repensés pour permettre la création d'une zone de stationnement et de dépose-minute pour les usagers, mais aussi l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux\*, d'une terrasse et d'un jardin agrémenté par la plantation de 17 nouveaux arbres. Une enveloppe de 2,8 millions d'euros est prévue pour ce programme dont les travaux débiteront en janvier 2025, pour une durée d'un an.

\*Projet lauréat du budget participatif 2022.

Projet soutenu par le Département de Haute-Savoie



Quartier de la gare

**PÔLE D'ÉCHANGE  
MULTIMODAL**

## Une 1<sup>ère</sup> phase de chantier s'achève en décembre

Alors que la zone de travaux s'étend désormais du rond-point de l'Hôtel-Dieu à celui du boulevard Georges-Andrier, cette fin d'année sera marquée par l'installation des nouveaux garde-corps et accès PMR (portail et portillon) pour l'école des Arts, ainsi que par la pose des enrobés de voirie sur la partie haute du boulevard du Canal. La mise en place du pôle d'échange multimodal est prévue d'ici la fin décembre 2024\* après l'installation des nouveaux abris-bus, de l'éclairage public et du mobilier urbain.

L'ultime phase de travaux sera engagée en janvier 2025. Elle consistera à réaménager la partie basse du boulevard du Canal (entre l'ancien giratoire des Arts et le boulevard Georges-Andrier) et la rue Jean-Blanchard, avec notamment la création d'une station taxis et d'un point de dépose-minute. Le parvis et l'avenue de la Gare, l'avenue des Allobroges et la place du 11 novembre seront, quant à eux, entièrement piétonnisés et végétalisés, avec la plantation de nouveaux arbres.

\*Mise en service soumise à l'avancement des travaux du réseau de chaleur urbain

Projet cofinancé par la Confédération helvétique, le Département de Haute-Savoie et Thonon Agglomération



© Teddy Desgranges



Avenue Jules Ferry



URBANISME

# UN PROJET EXEMPLAIRE

© D.R.

**La Ville a donné son feu vert à CDC Habitat pour déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à un projet de construction bien particulier. Il se distingue, en effet, par les caractéristiques durables de son architecture et de son intégration, ainsi que par sa mixité fonctionnelle.**

Situé sur l'avenue Jules-Ferry (55-57), le projet prévoit la construction de deux bâtiments sur un terrain paysagé en pleine terre à plus de 40 %, en exploitant au mieux les possibilités de construction en hauteur (R+6). En totale adéquation avec les recommandations environnementales, ces bâtiments bénéficieront d'un haut niveau de performance énergétique et seront par ailleurs raccordés au futur réseau de chaleur urbain.

Le programme comprend 93 logements (77 à loyers modérés et 16 intermédiaires), un local destiné à un équipement communal (une crèche) de 650 m<sup>2</sup>, et 104 places de stationnement en souterrain. « Il permettra ainsi à la Ville de répondre aux besoins de logements aidés, soit près de 60 % de la population actuelle, en proposant un habitat de qualité dans un environnement soigné », souligne le maire.

## PAROLE D'ÉLU

### Christophe Arminjon

Maire de Thonon-les-Bains



© Alain Dubouloz

L'opération confiée à CDC HABITAT, une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, premier pôle financier public, gestionnaire notamment du fameux Livret A, est exemplaire à plus d'un titre.

Au plan foncier tout d'abord, la Ville s'est assurée de disposer d'une assiette suffisante (plus de 4 300 m<sup>2</sup>) en achetant le terrain contigu à celui qu'elle possédait déjà. Le projet se développe ainsi sur une assiette foncière adaptée, gage d'une bonne intégration, avec une emprise des constructions limitée à 37 %.

À titre de comparaison, l'un des derniers programmes livrés sur l'avenue Jules-Ferry (Les Pléiades) comprenait à peine 10 % de pleine terre, contre quatre fois plus, ici. En facilitant l'infiltration des eaux de pluie sur la parcelle, nous évitons de charger la station d'épuration et réduisons d'autant les coûts de traitement. En termes de densité, le nombre de logements à l'hectare y est inférieur de 34 % ! De tels ratios constituent assurément un gage de qualité de vie pour les futurs occupants.

Au plan du programme ensuite, la possibilité de réaliser une crèche de 60 berceaux et de réserver des logements au profit d'agents publics exerçant des métiers en tension, comme la santé et la petite enfance, en font une opération très innovante. La place donnée aux grands logements correspond aussi à une volonté de mieux répondre aux besoins des familles.

Enfin, dans la perspective du déploiement de notre réseau de pistes cyclables (+ 14 km d'ici à 2026), l'opération intégrera plus de 150 emplacements pour vélos.

## ATTRACTIVITÉ

# QUEL EST LE PROFIL DU COMMERÇANT THONONNAIS ?

Pour la deuxième année consécutive, Thonon-les-Bains organisait son forum des commerçants. « *Une rencontre dédiée aux partages d'expériences et aux échanges destinés à entretenir et renforcer le dynamisme de notre centre-ville* », rappelle Jean-Marc Brechotte, adjoint au maire en charge du commerce et de l'artisanat.

Pour cette nouvelle édition, le service Attractivité et Promotion de la Ville a choisi d'articuler ce rendez-vous autour d'une enquête menée cet été par la CCI de Haute-Savoie afin de mieux identifier le profil des commerçants thononnais. « *Plus de 30 % d'entre eux se sont prêtés au jeu du questionnaire, apportant du sérieux et de la fiabilité aux résultats* », précise l'adjoint. Ces derniers confirment notamment les qualités de gestion et d'entrepreneuriat des commerçants et artisans thononnais, avec des chiffres très encourageants sur leurs activités et des projections de développement (travaux, projets...) supérieurs à la moyenne nationale, malgré une conjoncture complexe.

## DES STRATÉGIES GAGNANTES

Ce forum était aussi l'occasion de partager les expériences positives de certains commerçants : vente en ligne, stratégie de communication sur les réseaux sociaux, événements clientèle, ouverture le lundi ou entre midi et deux. « *L'ensemble des contenus présentés a pour objectif d'amorcer une réflexion mutuelle et de généraliser les bonnes pratiques* », conclut l' élu.

## JEU CONCOURS

# L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, LA VILLE ET DALKIA PROMEUVENT LES COMMERCES

**Les travaux d'aménagement du réseau de chaleur urbain contraignent certains axes, mais tous les commerces restent accessibles ! C'est pour affirmer ce message que la Ville, l'association des commerçants (CCIAT) et Dalkia lancent un double jeu concours exceptionnel.**

À la clé : 10 000 € de bons d'achat (25 €)\* et 10 vélos électriques sont à gagner. Pour participer, c'est simple et rapide : rendez-vous **avant le 15 décembre** chez vos commerçants partenaires de l'opération.



© Alain Dubouloz

## EN CHIFFRES

**44%** des commerçants interrogés exercent leur activité depuis plus de 10 ans.

**82%** d'entre eux sont des commerçants indépendants.

**57%** d'entre eux ont réalisé des travaux dans leur boutique au cours des 5 dernières années.

**49%** de leur clientèle est locale.

- Pour remporter l'un des 10 vélos offerts par la Ville et la CCIAT : remplissez le bulletin de participation et déposez-le dans l'une des urnes à votre disposition : hôtel de ville, office de tourisme, pôle culturel de la Visitation, maison des sports. Les gagnants seront tirés au sort.
- Pour gagner des bons d'achat : flashez le QR Code à votre disposition chez les commerçants et répondez aux questions pour valider votre participation.

**N'attendez plus ! Tentez votre chance !**

*\*Bons d'achat à dépenser chez les commerçants participants, jeu accessible dès 10 € d'achat*

**i JEUX CONCOURS**  
**JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2024**  
 Retrouvez le règlement sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)



© Alain Dubouloz

STATIONNEMENT

# OPTEZ POUR LES PARKINGS SOUTERRAINS !

**Le centre-ville compte près de 1 000 places de stationnement en souterrain, la ville plus de 1 600 en intégrant l'offre privée des parkings de la Gare et de l'Étoile. Avec une fréquentation en hausse, nos ouvrages publics ont la cote.**

« Une localisation idéale, des accès facilités et leur connexion : les parkings souterrains sont un atout pour le cœur de ville qui profite directement aux commerces thononais », souligne le maire Christophe Arminjon. Leur fréquentation est particulièrement dopée par la politique événementielle de la Ville (Toques en Chablais, Les Féériques...), et nombre d'usagers sollicitent les forfaits existants : soirée, déjeuner..., voire court-séjour pour les visiteurs. « Les chiffres produits par notre exploitant Indigo dans son rapport annuel confirment, en effet, que non seulement les parkings sont bien identifiés, mais aussi adoptés », poursuit le maire.

## QUALITÉ : UNE VEILLE PERMANENTE

Désormais ouverts 7j/7 et 24h/24, nos parkings bénéficieront d'une montée en gamme : remplacement des éclairages par des équipements LEDs, plus écologiques, et prochainement, remise en peinture des lieux et déploiement d'une nouvelle signalétique.

Cette dernière permettra de mieux se repérer et identifier, aux entrées et sorties des parkings, les principaux points d'intérêt de la ville (commerces, sites touristiques et patrimoniaux...).

## DES PRIX 3 FOIS INFÉRIEURS

Avec une amplitude horaire maximale, des prix toujours compétitifs\*, la demi-heure de gratuité et la mise en place de nouveaux forfaits (« shopping » et « déjeuner » à 2 €, et « soirée » à 1 €), les parkings thononais jouent un rôle essentiel dans la fréquentation de notre centre-ville. Les essayer, c'est les adopter !

\*Prix horaires jusqu'à 3 fois inférieurs à ceux des parcs de stationnement de villes équivalentes, et des abonnements résidentiels jusqu'à 2 fois inférieurs.

**i** **PARKINGS SOUTERRAINS DES ARTS, BELVÈDÈRE, SQUARE ARISTIDE BRIAND**  
**Ouverts 7j/7 et 24h/24**  
**966 places disponibles**

## ANCIEN CASINO

### Point d'étape

Les travaux de réaménagement de l'ancien casino avancent bien : la réfection de la toiture est maintenant terminée, ainsi que les principaux travaux de maçonnerie sur le bâtiment existant et sa future extension. La reprise des enduits et la peinture des façades est

également en cours. Les premières menuiseries en bois sont posées. La suite concernera la mise en place de la structure bois de l'extension et de sa toiture, la redistribution des espaces et les aménagements intérieurs. La fin du chantier est prévue pour l'été 2025, avec une première proposition culturelle dès l'automne prochain.

Projet soutenu par l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le département 74

SERVICES PUBLICS

## LA SATISFACTION DES USAGERS AU CŒUR DES PROJETS MUNICIPAUX



Visite du chantier de construction du futur centre technique municipal, dont la livraison est prévue début 2026

© Teddy Desgranges

**La Ville a engagé un programme de modernisation de ses infrastructures publiques, avec la construction d'un nouveau centre technique municipal (CTM) et le réaménagement de l'hôtel de ville. Ces projets, qui sont destinés à faciliter et optimiser le fonctionnement des services administratifs et techniques, s'inscrivent aussi dans le cadre de la labellisation Qualivilles qui vise à garantir la qualité des services rendus aux citoyens.**

### UN NOUVEAU CTM POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES

Le centre technique municipal de Thonon, dont la construction a débuté en janvier 2024, est l'un des piliers de ce projet de réorganisation. Cet équipement ultra-moderne a pour but d'améliorer la gestion des services techniques de la commune, qui ont notamment en charge les espaces verts et les équipements urbains, l'entretien de la voirie et la maintenance des bâtiments communaux. Le futur centre est conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs de ces services, en tenant compte des enjeux écologiques et économiques. Il sera doté de nouveaux ateliers, d'une aire de stockage plus adaptée et d'espaces

de travail plus ergonomiques. Une attention particulière a été portée à la sobriété énergétique du bâtiment, qui respectera les normes environnementales les plus récentes. L'objectif est clair : permettre une meilleure organisation des équipes municipales pour plus d'efficacité.

### RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE : MODERNISATION ET ACCESSIBILITÉ

Le réaménagement de l'hôtel de ville marque, lui aussi, une étape importante dans l'amélioration des services publics. Des travaux sont destinés à rendre accessibles l'ensemble des services aux personnes à mobilité réduite et à moderniser l'accueil du public, avec des espaces mieux organisés et des guichets adaptés aux nouvelles exigences administratives. Outre l'amélioration des conditions d'accueil, ce projet de réaménagement inclut également une mise à niveau des équipements numériques et informatiques afin de répondre aux attentes des citoyens en matière de services en ligne.

*Construction du centre technique municipal soutenue par l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de Haute-Savoie  
Réaménagement de l'hôtel de ville soutenu par le Département de Haute-Savoie*

## Qualivilles, un gage de qualité pour les services publics

Ces modernisations s'inscrivent dans la volonté d'améliorer la qualité des services municipaux. C'est pourquoi la Ville s'est engagée en parallèle dans une démarche de certification de ses services État-civil, Éducation, Accueil et CCAS. Cet été, une première enquête de satisfaction réalisée auprès de 517 usagers a permis d'apprécier le niveau de satisfaction des Thononais. Si la qualité de l'accueil physique (courtoisie du personnel, qualité des informations transmises...)

a été appréciée à plus de 95 %, les points d'amélioration concernent l'accueil téléphonique et la dématérialisation des services. Des premiers changements ont déjà été opérés : déploiement d'un système de téléphonie plus moderne permettant notamment de limiter les temps d'attente, et mise en ligne du nouveau site Internet de la Ville en 2025, avec l'ambition de faciliter l'accès à l'information et de développer les services à distance.



PROJET

## LE QUAI DE RIPAILLE SE RÉINVENTE : UN NOUVEL ÉCRIN VERT AU BORD DU LÉMAN

© Sémaphore

**Aménagé dans les années 60, le quai de Ripaille, qui borde le lac Léman sur une longueur d'un kilomètre entre la Plage municipale et la place du 16 août 1944, sera prochainement requalifié. Les premières améliorations interviendront dès 2025. Voici le projet.**

« Notre ambition est de renaturer plus d'un hectare de ce site, l'une des plus belles vitrines touristiques de la ville, occupé jusqu'à présent par des places de stationnement (en épis), afin d'en faire un bel espace de promenade et de contemplation du lac », explique le maire Christophe Arminjon. Les surfaces bitumées seront ainsi remplacées par des espaces verts où seront plantés 120 nouveaux arbres, apportant ombre et fraîcheur.

### FACILITER LES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

Le cabinet d'études retenu pour cette mission est chargé de finaliser le projet qui inclura la valorisation naturelle du quai et la création d'une promenade séparant les espaces piétons, cyclistes et automobilistes. La piste cyclable, le long du château de Ripaille, sera aussi prolongée jusqu'à la place du 16 août 1944, tandis que l'allée piétonne qui longe le lac et le stationnement longitudinal (161 places sous les platanes, côté montagne) seront conservés au bénéfice des résidents et de la clientèle des commerces du port.

De nouveaux équipements seront par ailleurs aménagés tout au long de la promenade : une aire de jeux pour enfants, un mini-golf, des pergolas, gradins et solariums pour contempler la vue, ainsi qu'un kiosque de restauration avec, dans un second temps, un accès direct à l'eau depuis ses terrasses.

Ce projet s'inscrit dans le programme global de revalorisation du quartier (parc paysager sous les belvédères, transfert du musée de Thonon au château de Rives, aménagement d'un pôle d'échange multimodal autour de la gare lacustre), et son coût est estimé à 2 millions d'euros.

### CRÉMATORIUM

## Lancement des travaux en novembre

**Le projet initié en 2022 devient concret. Les travaux de construction du 4<sup>e</sup> crématorium du département commenceront en novembre, pour une mise en service fin 2025.**

Au regard du nombre croissant\* de demandes de crémation, il était devenu indispensable de doter notre territoire d'un crématorium. Le terrain de ce futur équipement, mis à disposition par la Ville, se situe sur l'avenue des Pré-Verts, à proximité immédiate du cimetière de Champagne. La Société des Crématoriums de France, retenue pour le construire et en assurer l'exploitation, prendra en charge la totalité de l'investissement : un bâtiment avec salle de cérémonie pour 140 personnes, bassin extérieur, jardin du souvenir et parking. Le délégataire assurera ensuite ce service tant attendu par les Chablaisiens pour une durée de 30 ans.

\*Actuellement, 1 Français sur 2 opte pour la crémation.



## Conseiller et faire grandir les entreprises

#CREATION #DEVELOPPEMENT  
#GESTION #AUDIT

EUREX - Le Don Bosco - 6 avenue Général de Gaulle  
BP 135 - 74204 Thonon-les-Bains  
04 50 26 36 00 - thonon@eurex.fr

[www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)



PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE  
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON  
[www.plantazpeinture.fr](http://www.plantazpeinture.fr)

Sas G<sup>A</sup>SPARINI



Tél. : 04 50 71 25 26

30, avenue des Genévriers

Z.I. Vongy

E-mail : [sarigasparini@sfr.fr](mailto:sarigasparini@sfr.fr)

74200 THONON-LES-BAINS

04 50 26 12 44

### BETEND DECURNINGE

LE SPÉCIALISTE  
DE LA DISTRIBUTION  
DE PIÈCES AUTOMOBILES



22 Avenue des Vallées  
THONON



TOURISME

## UN NOUVEL ÉLAN POUR L'OFFICE

© Sémaphore

**Benoît Cloirec, nouveau directeur de l'Office de Tourisme, nous présente sa vision et ses ambitions pour la destination « Thonon ».**

**C'est un nouveau challenge qui s'offre à vous ! Comment allez-vous faire valoir à Thonon votre expérience acquise depuis 2019 à la tête des Portes du Soleil ? Quelles sont vos priorités pour le développement touristique de notre territoire ?**

Je suis une personne qui aime les challenges. Aux Portes du Soleil, mes missions m'ont amené à travailler sur deux pays (La France et la Suisse), 12 stations, 11 communes et auprès d'une multitude de personnes aux cultures différentes. Mes compétences sur le montage et le suivi de projets multipartenariaux seront j'espère un atout pour le développement de la destination Thonon. J'ai également une expérience en événementiel qui me sera j'en suis sûr très utile.

À Thonon, nous accueillons des visiteurs de proximité, venant à la journée ou au week-end ; mais aussi des clients qui viennent en séjour, notamment durant la période estivale. Il est aujourd'hui trop tôt, à mon sens, pour dégager des priorités de développement. Je tiens d'abord à comprendre le fonctionnement de la structure, à étudier les projets menés ou en cours, les besoins et les volontés des différents acteurs... Je pense toutefois qu'il y a des complémentarités à trouver avec des villes voisines et les villages de montagne environnants.

**Quels sont, selon vous, les atouts majeurs de Thonon pour attirer les touristes ? Et comment comptez-vous les valoriser davantage ?**

Thonon-les-Bains est idéalement située sur les rives du Léman. C'est une ville thermale où il fait bon vivre et se ressourcer. Il y a de bonnes adresses pour se restaurer et se divertir. On y trouve également des lieux emblématiques comme le château de Ripaille. La stratégie événementielle forte développée ces dernières années doit être prolongée et accentuée pour attirer des touristes qui ont là une occasion de passer quelques jours dans la ville.

PAROLE D'ÉLU

**Christophe Arminjon**

*Maire de Thonon-les-Bains*

**Office de Tourisme, une mue nécessaire**

Pôle majeur de l'activité touristique du département, la Ville de Thonon-les-Bains dispose de sa compétence « tourisme » à raison de son statut de station classée thermo-minérale.

C'est ainsi qu'elle a décidé de confier sa promotion touristique à une société publique locale nouvellement créée et dénommée « SPL Destination Thonon ». Géré précédemment sous forme associative, l'Office de Tourisme devient donc une société de droit privé avec pour avantages : de limiter la responsabilité de ses dirigeants, d'éviter d'avoir à soumissionner pour opérer pour le compte de la Ville, son principal actionnaire (95 %), et d'intégrer l'Agglomération à sa gouvernance (5 %).

Une manière aussi de prendre en compte les attentes exprimées par les deux derniers présidents de la structure associative...



© Alain Dubouloz

**Face aux défis du tourisme durable et écologique, quelles sont vos idées ?**

En 2024, les acteurs du tourisme ne peuvent plus négliger l'aspect écologique. Les clients attendent des destinations qu'elles mènent des actions concrètes. À ce stade, je dois encore approfondir mes connaissances sur les mesures déjà mises en place afin de pouvoir apporter mon expertise et proposer des améliorations. Côté communication, nous devons informer et accompagner le public pour un tourisme moins impactant pour l'environnement.



# | À la une |

## CASINO

# UN PROJET À (EN)JEUX

Thonon-les-Bains a pour ambition de développer son attractivité touristique et économique tout en renforçant son identité historique de station thermale. L'ouverture d'un futur casino de jeux au cœur de la ville s'inscrit pleinement dans cette stratégie et répond à elle seule à plusieurs objectifs clés du mandat : dynamiser la vitalité commerçante, valoriser une friche urbaine, attirer les touristes et contribuer à la bonne santé financière de la commune. Voici, dans les grandes lignes, les bénéfices du projet et les principaux enjeux liés à sa réalisation.



# | À la une |



© Atelier d'architecture Rivat

Entrée du casino, chemin de Ronde

Depuis 2020, la Ville développe une stratégie de renforcement de son attractivité selon quatre grandes orientations : des animations de qualité toute l'année, la valorisation de son patrimoine architectural et culturel, avec notamment l'adhésion au réseau des Villes Impériales (seulement 27 villes dans le monde), la requalification de l'espace public pour le rendre plus facile et agréable à vivre, et enfin la modernisation de ses équipements sportifs et culturels pour l'accueil de manifestations à forte visibilité nationale et internationale.

« Plus de 150 millions d'euros seront ainsi investis sur 6 ans, avec un impact direct sur l'attractivité du territoire qui enregistre, chaque année, près d'un million de visiteurs », précise le maire, Christophe Arminjon.

L'accueil de ces nouveaux visiteurs suppose, en contrepartie, de compléter l'offre de la ville, en améliorant sa capacité d'hébergement. Trois nouveaux hôtels sont ainsi en projet, représentant 180 chambres classées quatre étoiles, de même qu'une aire d'accueil pour camping-cars et une auberge de jeunesse. Quant au futur casino, il vient compléter l'offre de divertissement, de restauration et de programmation culturelle et événementielle. Labellisée station « classée » thermo-minérale et commune touristique, Thonon est en effet éligible à la réouverture d'un casino sur son territoire, après la fermeture de son dernier établissement en 1929. « Alors que sur le boulevard de la Corniche, cet ancien bâtiment est en travaux pour devenir un lieu d'événementiel culturel, c'est sur un autre site en centre-ville que verra le jour le futur casino », indique l' élu. Il s'agit en l'occurrence de l'une des friches délaissées par la SNCF, à proximité immédiate de la gare Léman Express, de son parking de 550 places et en interface entre le cœur de ville et le quartier de Crête.



Signature de la convention entre la Ville de Thonon-les-Bains et le groupe Golden Palace

© Teddy Desgranges

## ROUVRIRE UN CASINO À THONON : UN PROJET QUI SUSCITE L'INTÉRÊT

En janvier 2023, la Ville a lancé un appel à manifestation d'intérêt afin d'évaluer la faisabilité de réimplanter une activité de jeux sur son territoire. Onze groupes français et européens spécialisés se sont déplacés à Thonon pour une visite du site pressenti. « Cet intérêt a conforté nos choix, et nous a permis de cerner les spécificités que le futur casino pourrait adopter », souligne le maire. À l'issue d'un appel d'offres très suivi (pas moins de 9 candidats), c'est finalement le groupe Golden Palace qui a été retenu pour construire et exploiter le futur établissement : un projet architectural convaincant, une offre de restauration et événementielle soignée et près de 30 millions d'euros d'investissements privés.

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

« Avec ce casino, nous souhaitons créer un nouveau lieu de vie où les Thononais et les visiteurs pourront se retrouver pour jouer, se divertir, se restaurer, ou même simplement se détendre dans le parc ou en terrasse », explique Massimo Menegalli, président du groupe Golden Palace. Salle de jeux, événements artistiques et culturels, rendez-vous festifs, restaurant, bar : le futur casino a été imaginé pour devenir un véritable pôle d'attractivité qui non seulement contribuera à la dynamique de la ville, mais renforcera aussi la qualité de vie du quartier. « Nous souhaitons marquer les esprits, d'où l'idée de créer un espace événementiel sur le toit-terrasse du bâtiment et d'y aménager juste en face un jardin suspendu. Concerts, spectacles, rassemblements pourront se faire sur le toit avec la vue sur la ville et le Léman », poursuit le président.

## CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Si les casinos participent largement à l'essor touristique de leur commune, ils engendrent aussi toute une synergie économique et touristique. À Thonon, cela se traduira par la création directe de 70 emplois non-délocalisables, l'enrichissement de l'offre d'animation et de restauration de la ville, mais aussi par près de 3 millions d'euros de redevances domaniales pour l'occupation du terrain communal, auxquels s'ajouteront 2,5 % du CA des activités du bar

et du restaurant, ainsi que 15 % de contribution sur le produit brut des jeux, et près de 5 millions d'euros de contribution financière à des manifestations artistiques de qualité, sur la durée du contrat. « Ces recettes directes seront mises à contribution pour le fonctionnement de la collectivité, et serviront ainsi au maintien ou à l'amélioration de la qualité de nos services », souligne Christophe Arminjon.

## CONTRIBUER AU PROGRAMME DE RÉSORPTION DES FRICHES URBAINES

La création du casino offre également l'opportunité de réhabiliter une friche urbaine située dans une zone particulièrement contrainte de la ville. Ce terrain, actuellement délaissé, trouvera une nouvelle vie en accueillant cette infrastructure en phase avec le projet urbain de Thonon. « L'aspect résolument moderne du bâtiment est en quelque sorte une traduction de la politique de dynamisation du territoire menée par l'équipe municipale actuelle », complète Massimo Menegalli. L'aménagement de la parcelle, par exemple, sera conçu en adéquation avec la politique de renaturation de l'espace public de la ville. Actuellement artificialisée à 100 %, la friche sera renaturée sur 60 % de sa surface. Près de 3 700 m<sup>2</sup> seront ainsi transformés en un jardin à usage de parc, avec une « réserve de biodiversité » de 1 380 m<sup>2</sup>. Le projet prévoit aussi la plantation de buissons en pleine terre et d'une vingtaine d'arbres. « Une partie de la parcelle sera également réservée pour pouvoir assurer, le jour venu, une continuité des pistes cyclables », ajoute Christophe Arminjon.



Hall d'accueil

© Atelier d'architecture Rivat

# | À la une |



Vue depuis la gare SNCF

© Atelier d'architecture Rivat

## PAROLE À

### Massimo Menegalli

Président du groupe Golden Palace

En vous positionnant sur le projet de casino, quelles ont été vos principales motivations ?



© D.R.

Notre groupe familial belge, actif depuis plus de 60 ans dans le secteur des jeux, a toujours eu à cœur de se développer en restant fidèle à ses valeurs. En répondant à l'appel à projet de Thonon-les-Bains, nous avons saisi l'opportunité d'étendre notre présence sur un marché proche, en accord avec notre engagement pour un jeu responsable.

Ce projet de casino, qui sera le premier casino passif\* du monde, a pour ambition de dynamiser l'économie et le tourisme local. Avec ses espaces de restauration et de divertissement, il attirera de nouveaux visiteurs et renforcera l'activité du centre-ville ainsi que l'attractivité de Thonon parmi les stations thermales. Le potentiel est là, nous en sommes persuadés.

Nous avons pris en compte les préoccupations locales, notamment environnementales et sociales. Le projet respecte des normes strictes pour préserver le patrimoine naturel et favoriser la création d'emplois durables. En collaborant avec des entreprises locales, nous soutenons également l'économie de proximité.

Enfin, ce projet contribue à la transformation urbaine, en participant à la reconversion de friches et à la renaturation de la ville. Il s'intègre harmonieusement aux infrastructures locales, offrant aux habitants un lieu moderne et accueillant.

\*Produisant autant d'énergie qu'il en consomme.

## PAROLE À

### Julien Rivat

Cabinet d'architecture en charge du projet

Pouvez-vous nous décrire le concept architectural du projet, qui se veut résolument moderne et sobre à la fois (d'un point de vue énergétique) ?



© D.R.

Au-delà de son architecture iconique, cet ouvrage répond par son approche responsable aux enjeux environnementaux de demain.

La meilleure énergie étant celle que l'on ne consomme pas, le projet brigue la labellisation Passivhaus par la mise en œuvre d'isolants renforcés, une gestion maîtrisée des ponts thermiques et une bonne orientation des ouvertures. Le bâtiment consommera 75 % d'énergie en moins qu'un bâtiment standard, en induisant des conditions de confort optimum pour les utilisateurs.

En utilisant le bon matériau au bon endroit, nous plaçons la notion d'économie circulaire au centre de nos préoccupations. Ainsi pour que cet ouvrage passif ait du sens, il devra tendre à la décarbonation par l'utilisation, entre autres, de la paille de blé et de bois local. Forts de nos convictions, nous ambitionnons d'aller plus loin dans nos démarches par la valorisation du « déjà là » en mettant en œuvre des solutions innovantes :

- Récupération des eaux de pluie pour les valoriser ;
- Valorisation de l'énergie des apports internes, notamment des machines à sous ;
- Récupération des calories des eaux usées des douches ;
- Création d'une chaussée réservoir autour du bâtiment et d'une réserve foncière paysagère pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie.



**THONON /** Espace Léman 2 - Route de Margencel  
74200 Anthy-Sur-Léman



# JOURNÉE PORTES OUVERTES

Ecoles - Collèges - Lycées - Post BAC

# SAMEDI

# 8

# FÉVRIER

# 09H-13H



Enseignement  
Catholique  
Thonon



Sacré-Cœur  
ÉCOLE & COLLÈGE





Depuis mars 2024, près de 5 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées par mois. Des composteurs individuels et collectifs sont mis à votre disposition gratuitement : inscription sur [mesdemarches.thononagglo.fr](https://mesdemarches.thononagglo.fr).

© Yan Tisseyre

#### COLLECTE DES BIODÉCHETS

## 17 NOUVELLES BORNES INSTALLÉES À THONON

**Après une première phase-test réussie en centre-ville (quartier de la Rénovation), Thonon Agglomération étend, cet automne, la collecte des déchets alimentaires.**

Dix-sept nouvelles bornes ont été installées avenue d'Évian, rue des Potiers, rue Amédée VIII et dans le quartier de Collonges. Ainsi, près de 2 000 nouveaux habitants peuvent y déposer leurs biodéchets en toute simplicité. Un bioseau et des sacs compostables leur ont été fournis lors de la visite d'éco-animateurs à leur domicile.

Pour assurer le succès de cette nouvelle phase, et plus largement pour répondre à toutes vos questions sur la gestion des déchets, des agents de Thonon Agglomération sont présents chaque premier jeudi matin du mois place Aristide-Briand, lors du marché. Des kits de participation y sont distribués pour les habitants des secteurs concernés. La prochaine phase d'installation de bornes en centre-ville est prévue pour septembre 2025, toujours là où le compostage n'est pas possible.

*Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du projet de généralisation progressive du tri à la source des biodéchets, est soutenue par le Fonds Vert (fonds gouvernemental pour accélérer la transition écologique dans les territoires).*

#### SERVICES PUBLICS

## MAISON DE L'AGGLOMÉRATION: TRAVAUX LANCÉS!

Les travaux d'aménagement de la future Maison de l'Agglomération de Thonon-les-Bains, située avenue Jules-Ferry, sont en cours. La première phase du chantier a démarré en juin 2024 et se termine cet automne. Elle consiste en la déconstruction de ce vaste espace de 1 645 m<sup>2</sup> pour y créer les espaces nécessaires à l'arrivée de nombreux services de l'agglomération : Info Jeunes, Antenne de Justice et du Droit... Accessible facilement, bien desservie par les transports publics, la Maison de l'agglomération délivrera un premier niveau d'information pour l'ensemble des services à la population. D'une durée prévisionnelle de 18 mois, les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne 2025. Le site ouvrira ses portes au début de l'année 2026.



© Grisan Architectes



TRAVAUX PUBLICS / VRD / DÉMOLITION  
GÉNIE CIVIL / TRANSPORT

Z.I. de Vongy / 90 Chemin de la Ballastière 74200 Thonon-les-bains  
T. 04 50 73 51 38 / F. 04 50 73 51 09  
contact@mcm-tp.com

[mcm-tp.com](http://mcm-tp.com)



# BOUJON PLAQUISTE



**FAUX PLAFOND  
DOUBLAGE & CLOISON  
ISOLATION THERMIQUE & PHONIQUE  
PEINTURE INTERIEUR & EXTERIEUR  
NEUF & RENOVATION**

16 avenue de Sénévulaz 74200 Thonon-Les-Bains  
Tél : 06.45.93.48.41  
E-mail : [Boujonplaquiste@gmail.com](mailto:Boujonplaquiste@gmail.com)



**SPIE CityNetworks**  
Partenaire de la performance des territoires



RESEAUX D'ÉNERGIE  
•  
RESEAUX NUMÉRIQUES  
•  
SERVICES AUX TERRITOIRES  
•  
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks  
Pont de Dranse-Amphion Publier  
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex  
Tél. 04 50 81 85 50

[www.spie.com](http://www.spie.com)



**PARTICULIERS-PROFESSIONNELS-ENTREPRISES**



ASSUREUR PARTENAIRE  
POUR LA PROTECTION  
DE VOS BIENS,  
DE VOTRE ACTIVITÉ

**THONON-LES-BAINS - 04 50 26 28 28**

**ANNEMASSE - 04 50 38 76 46**

**EVIAN-LES-BAINS - 04 50 75 00 75**

**GENERALI**

[www.assurancestron.fr](http://www.assurancestron.fr)



ORDAS N° 07 006 350

## MAJORITÉ MUNICIPALE CHRISTOPHE ARMINJON

### L'OPPOSITION DANS TOUS SES ÉTATS

Nous en convenons volontiers, s'opposer n'est pas toujours aisé ; surtout lorsque l'on siège pour la première fois au Conseil municipal. Mais quatre ans après l'élection, l'inexpérience n'est plus une excuse et l'**absentéisme chronique** rien d'autre qu'un manque d'égard vis-à-vis de ses électeurs.

Or, séance après séance, force est de constater que les élus minoritaires peinent à trouver leurs marques. Si certains se sont rapidement désintéressés des affaires municipales, d'autres se signalent par **des interventions d'une rare vacuité**. Ainsi de monsieur Dalibard qui préfère les effets théâtraux au dialogue argumentatif. Dernier exemple en date : sa sortie de séance... après l'adoption de la dernière délibération et uniquement pour éviter d'avoir à justifier son vote contre l'organisation du Festival de Montjoux !

Même vote pour le chef de file de la gauche, monsieur Baud, qui explique, lui, ne pas être contre le festival, mais contre le fait d'en

confier l'organisation à un autre opérateur que la Maison des Arts du Léman ; alors même que celle-ci a refusé d'organiser l'édition 2024 et s'est abstenue de candidater aux appels d'offres pour 2025...

Quant à monsieur Escoffier, éphémère soutien de monsieur Dalibard pour le second tour de l'élection, son choix de ne pas soutenir notre proposition de dénommer une rue de Thonon « Marie Curie » en a surpris plus d'un. En effet, alors que la place des femmes dans l'espace public est en question et que la démarche scientifique est plus que jamais nécessaire pour relever les défis de notre temps, il nous paraissait légitime d'honorer cette célèbre scientifique, première femme à avoir reçu le Prix Nobel (physique 1903) et unique lauréate dans une seconde discipline (chimie 1911).

On le voit, la cohérence n'est pas toujours de mise au sein de notre assemblée délibérante et il est temps que chacun se convainque que **les calculs politiques ne doivent pas l'emporter sur l'intérêt général**.

## OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE JEAN-BAPTISTE BAUD

### LE PARC SOUS LES BELVÈDÈRES DOIT ÊTRE ACCESSIBLE À TOUS !

La réhabilitation des talus sous les belvédères constitue un projet structurant. En tant que groupe d'opposition, nous avons à de multiples reprises exprimé nos différences de vision sur ce dossier et regretté un **manque de concertation, un coût financier élevé, une non prise en compte des impacts écologiques au démarrage des travaux et une absence d'accessibilité du nouveau parc, notamment dans sa partie haute**.

Après les engagements pris par la Ville concernant l'accessibilité et le passage de la flamme paralympique, nous exprimons notre incompréhension. Pourquoi la Commune n'a-t-elle pas anticipé et pris en compte cet aspect pourtant indispensable à tout projet ? Pourquoi le Maire refuse-t-il de l'inclure dès à présent dans les travaux ? **Il apparaîtrait pour le moins étonnant qu'un projet d'un montant de 14 millions d'euros ne soit pas plus inclusif et rassembleur** et n'offre pas une accessibilité à tous les habitants.

Certaines solutions avancées apparaissent pourtant tout à fait réalisables. L'association « Belvédères : un parc pour tous ! » a d'ailleurs élaboré des propositions concrètes en la matière. Le manque de dialogue et le démarrage des travaux après une tardive réunion d'information aux riverains n'a pas permis de créer un consensus suffisant et de prendre en compte l'ensemble des enjeux du projet. Il est évident que les adaptations en cours de chantier sont toujours complexes. Pour autant, ces difficultés ne peuvent justifier de ne pas agir et de renvoyer cette question à une seconde phase de travaux.

**Aussi, dans un souci de rétablir le dialogue, au bénéfice de tous les Thononais, nous appelons de nos vœux l'organisation d'une concertation** sur le volet accessibilité avec tous les acteurs concernés. Cette démarche nous permettrait collectivement d'explorer les différentes pistes proposées et de voir comment les inscrire dès à présent dans le projet.

Le parc sous les belvédères doit être accessible à tous !

## OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON FRANCK DALIBARD

### LE MAIRE A BESOIN D'AIDE

L'incapacité d'un Maire à prendre des décisions éclairées lors des travaux urbains souligne la nécessité cruciale d'intégrer l'expertise d'un designer urbain dans sa mission. Imaginons un Maire qui, confronté à des défis complexes de développement urbain, se trouve limité par son manque de compréhension des enjeux et des solutions urbanistiques. Dans ce contexte, la présence d'un designer urbain qualifié peut jouer un rôle déterminant pour orienter les choix du Maire et garantir la pertinence et la durabilité des actions entreprises.

Le designer urbain apporte une vision stratégique et créative à la planification urbaine, en tenant compte des aspects esthétiques, fonctionnels et sociaux de l'espace urbain. Sa capacité à conceptualiser des solutions novatrices et adaptées aux besoins des habitants permet de transformer les idées du Maire en projets concrets et réalisables. En collaborant étroitement avec le Maire et les parties prenantes, le designer urbain contribue à la mise en œuvre d'une vision urbaine inclusive et harmonieuse.

Grâce à son expertise spécialisée, le designer urbain peut aider le Maire à surmonter ses limites conceptuelles et à élaborer des solutions urbaines intégrées qui répondent aux défis contemporains de l'urbanisme. En associant la créativité du designer urbain à la vision politique du Maire, il est possible d'aboutir à des projets urbains innovants et durables, bénéfiques à l'ensemble de la communauté.

En conclusion, la collaboration entre un Maire et un designer urbain qualifié est essentielle pour la réussite de projets urbains ambitieux afin de prendre en compte les problématiques des citoyens lors des aménagements imposés par le Maire.

**J'aime Thonon - Franck Dalibard** demande au Maire de bien vouloir accepter l'aide d'un designer urbain afin de transcender ses limites individuelles lors des travaux et aménagements de la ville de Thonon-Les-Bains.

**Une ville, c'est tous ensemble !**

ART CONTEMPORAIN

## L'ART DU QUOTIDIEN

**Mireille Blanc, artiste peintre, revisite l'iconographie d'objets du quotidien pour en révéler toute la poésie. À partir de fragments photographiés et retravaillés, elle brouille la frontière entre réalité et interprétation, créant des œuvres qui interrogent la nature même de la peinture.**

Figure emblématique de sa génération, Mireille Blanc (née en 1985) transforme des fragments du quotidien en œuvres picturales uniques. S'inspirant d'objets simples comme une part de gâteau ou une page de cahier, elle capture des instants de réalité qu'elle photographie avant de les réinterpréter en peinture. Travaillant à partir de ses « images-sources », parfois remixées sous forme de collages, elle joue sur la distance entre l'objet réel et sa représentation, offrant une vision poétique et distordue du monde. Ses œuvres interrogent ainsi la nature même de la peinture, entre composition, couleur et lumière.

### SUR LES TRACES DE L'ARTISTE

Après avoir visité l'exposition le 15 novembre dernier, les élèves de CM1 de l'école du Morillon participeront à deux journées d'atelier artistique, les 28 novembre et 5 décembre, détournant à leur tour des objets du quotidien pour en imaginer de nouvelles formes. À travers le dessin, la sculpture et l'installation, ils créeront un « jardin extraordinaire » où les objets seront transformés, notamment avec du papier mâché coloré. Cette œuvre collective sera exposée en juin 2025 à la galerie de l'Étrave dans le cadre de l'exposition des Parcours Culturels Thononnais. À cette occasion, les élèves s'impliqueront également dans la création des cartels et la scénographie de l'exposition.

### **i** LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

**Exposition « Artifices » de Mireille Blanc  
Jusqu'au 14 décembre 2024  
Du mardi au samedi (sauf jeudi et jours fériés)  
de 14h30 à 18h  
Entrée libre**



*Plage, 2024, 250 x 190 cm, Huile et spray sur toile*

© Mireille Blanc, 2024

### À NE PAS MANQUER

#### C'est Noël à la Chapelle !

**Mercredi 4 décembre, de 16h à 18h**

L'esprit de Noël soufflera en ce début du mois de décembre. Parents et enfants sont invités à venir partager un délicieux moment de convivialité à l'occasion d'un goûter et d'un atelier surprise ouvert à tous !

#### Ils se balancent sous un chapiteau de ciel blanc

**Jeudi 12 décembre, à 18h30**

Au cœur de La chapelle, venez assister à un spectacle de danse contemporaine : un dialogue entre des élèves de la classe de danse de l'EMDT et les peintures de Mireille Blanc.

#### Les Éclaireuses !

**Mercredi 13 décembre, à 18h**

Quand vient la nuit, La chapelle ouvre ses portes ! Guidés par ses deux médiatrices, vous pourrez (re)découvrir les œuvres de Mireille Blanc lors d'une visite à la lueur d'une lampe torche.

MUSÉE DU CHABLAIS

# LES COLLECTIONS S'ENRICHISSENT

Le musée du Chablais, avec le soutien du Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) et du Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR), poursuit son programme d'acquisitions et de restaurations en vue de l'ouverture du futur musée de Thonon, au château de Rives.



© Teddy Desgranges

En 2024, les collections se sont enrichies de plusieurs pièces majeures : une sculpture de Marguerite Peltzer, mais aussi cinq estampes lémaniques et une peinture de la collection ; sans oublier un portrait de Jean Moulin, réalisé à la pierre noire et au pastel par Ernest Pignon-Ernest, pionnier dans l'art urbain. « *Le dévoilement de l'œuvre en présence de l'artiste, en mars dernier, avait attiré plus d'une centaine d'amateurs au Pôle culturel de la Visitation. Un moment exceptionnel !* », se souvient Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine.

Côté restauration, le musée a pris soin de 16 objets du Premier Empire, présentés lors de l'exposition « Les Allobroges de Napoléon. Dessaix, Chastel, Dupas, héros de la Révolution et de l'Empire », de 15 sculptures de Marguerite Peltzer et d'un buste du colonel Breissand. De plus, 17 estampes lémaniques ont été restaurées et mises sous portefeuille pour leur préservation.

PREMIER EMPIRE

## THONON TOURNE UNE NOUVELLE PAGE HISTORIQUE !

**La saison dédiée au Premier Empire touche à sa fin, après un engouement collectif autour de la labellisation « Ville Impériale ». Pendant huit mois, la ville a vibré au rythme des conférences, expositions et animations napoléoniennes, renforçant ses liens avec son patrimoine historique.**

Cette saison, les Thononais et les visiteurs ont eu l'occasion d'explorer les multiples facettes de l'héritage du Premier Empire à travers une programmation riche et diversifiée. Pas moins de 40 événements mobilisant une vingtaine de partenaires. Parmi eux : des conférences d'historiens renommés et des expositions qui ont réussi à captiver les amateurs, valorisant ainsi le patrimoine impérial de la Ville dont les objets remarquables des généraux Dessaix, Chastel et Dupas conservés au musée du Chablais. « *Des animations exceptionnelles ont également permis au public, petits et grands, de se plonger dans l'ambiance des grandes heures de l'Empire : le défilé des troupes dans les rues du centre-ville, la reconstitution historique en costume d'époque, accompagnée de démonstrations de cavalerie et de tirs de canon, qui ont résonné dans toute la ville et émerveillé les spectateurs* », énumère Cassandra Wainhouse.



© Yan Tisseyre

### L'AVENTURE IMPÉRIALE CONTINUE !

Si la saison dédiée au Premier Empire touche à sa fin, l'aventure impériale, elle, est loin d'être finie. Les équipes municipales et les associations locales sont déjà à pied d'œuvre pour préparer la saison 2, prévue en 2025. Celle-ci consacrera une part importante au Second Empire, une période tout aussi fascinante, marquée par l'avènement de Napoléon III qui, rappelons-le, fut reçu à Thonon le 31 août 1860 à l'occasion du rattachement de la Savoie à la France : « *un événement dont on fêtera le 165<sup>e</sup> anniversaire en 2025* », annonce l'adjointe à la Culture.

# | Rendez-vous |



© Antoine Berger

LES FÉERIQUES

## UN NOËL XXL

**Thonon s'apprête à accueillir la 4<sup>e</sup> édition des Féeriques, son célèbre marché de Noël, qui se tiendra du 28 novembre au 5 janvier. Cet événement, devenu incontournable dans la région, transforme la ville en un royaume de magie pour les fêtes de fin d'année.**

Cette nouvelle édition des Féeriques promet d'être une nouvelle fois grandiose, avec plus de 60 chalets installés sur le Belvédère. Les visiteurs pourront y découvrir une large gamme de produits artisanaux : bijoux, bougies, accessoires de mode, jeux en bois... fabriqués avec soin par des artisans locaux et internationaux. Le Village gourmand sera, lui, l'endroit idéal pour prendre un verre ou se régaler d'une spécialité culinaire, en profitant des décorations scintillantes et de l'ambiance festive.

Parmi les attractions phares, nous retrouverons l'incontournable patinoire en plein air, avec sa vue imprenable sur le Léman, qui ravira à coup sûr les amateurs de glisse de tous âges. Un nouveau spectacle son et lumière sera diffusé, chaque soir, sur la façade de l'hôtel de ville, et la forêt enchantée proposera à ses visiteurs une immersion onirique. De nombreuses animations et soirées à thème seront également proposées tout le mois de décembre, sans oublier l'arrivée du père Noël dans sa maison, au cœur du marché, le samedi 14 décembre.

### **i** LES FÉERIQUES

**Du 28 novembre 2024 au 5 janvier 2025**  
**Inauguration officielle et feux d'artifice**  
**le vendredi 29 novembre, à partir de 17h30**  
(rendez-vous sur le square Aristide-Briand)  
[www.thonon-lesfeeriques.com](http://www.thonon-lesfeeriques.com)

### PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

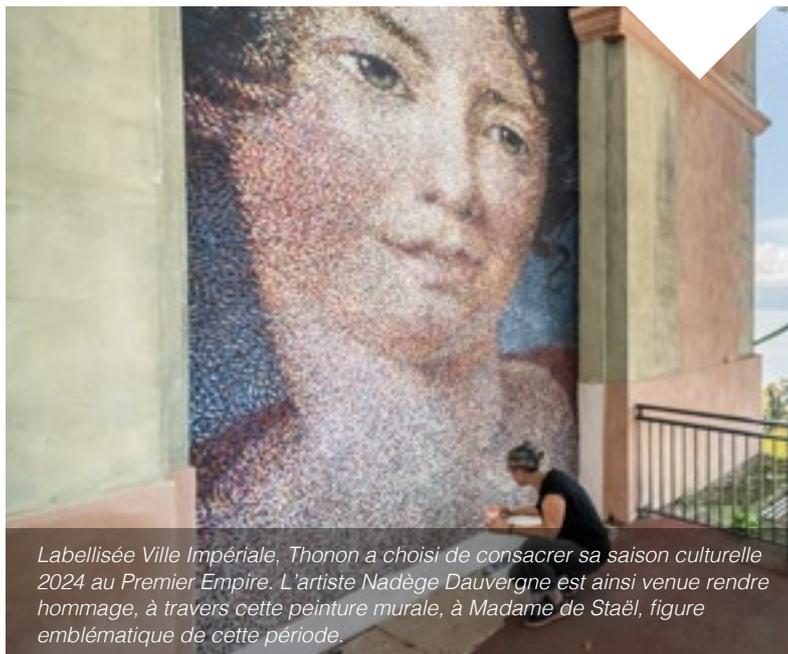
## UN PROGRAMME DE FÊTE

**Le Pôle culturel de la Visitation vous invite à célébrer les Noëls du monde : une programmation festive proposée par la médiathèque et l'École de musique et de danse de Thonon.**

Les médiathécaires proposeront des lectures de contes dans des igloos installés au Forum. Vous pourrez également suivre un défilé féerique dans les rues du centre-ville (14 décembre), assister à des concerts ainsi qu'à des performances orchestrales. Des spectacles de danses contemporaine et classique seront proposés à l'auditorium. Les plus petits ne seront pas en reste avec des jeux et un spectacle de marionnettes. Toutes les animations sont gratuites et accessibles à tous (dans la limite des places disponibles). À la magie des lumières de fête, la musique et la danse seront au rendez-vous !

### **i** NOËL AU PÔLE

**Du 14 au 21 décembre 2024**  
**Retrouvez le programme complet dans le guide SORTIR ou sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)**



Labellisée Ville Impériale, Thonon a choisi de consacrer sa saison culturelle 2024 au Premier Empire. L'artiste Nadège Dauvergne est ainsi venue rendre hommage, à travers cette peinture murale, à Madame de Staël, figure emblématique de cette période.



## CHÂTEAU DE RIPAILLE

### 1<sup>er</sup> salon du carnet de voyage

Du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, Thonon-les-Bains accueillera son tout premier salon international du carnet de voyage, un événement inédit dédié à la rencontre des passionnés de voyages et d'art graphique.

Organisé au château de Ripaille, ce salon réunira 26 carnettistes français et internationaux, des exposants, libraires, encadreurs, fabricants de papier et de produits Beaux-Arts. Durant ces deux jours, le public pourra rencontrer et discuter avec ces voyageurs de tous les continents, participer à des ateliers créatifs et assister à des conférences animées par ces globe-trotteurs et chroniqueurs du quotidien. L'occasion pour les visiteurs de voyager à travers leurs récits et illustrations, et de s'initier à leur tour à cet art.

**i SALON DU CARNET DE VOYAGE**  
 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2024  
 De 10h à 19h (fermeture à 18h le dimanche)  
 Château de Ripaille  
 Entrée gratuite  
[salon-carnet-voyage-thonon.com](http://salon-carnet-voyage-thonon.com)

## THONON ART URBAIN

# DEUX NOUVELLES ŒUVRES EN VILLE

**Grâce à des programmations comme Thonon Art Urbain, la ville réinvente ses espaces publics avec des œuvres contemporaines qui mettent en valeur son patrimoine.**

Depuis 2021, Thonon-les-Bains se transforme peu à peu en galerie d'art à ciel ouvert, grâce à une programmation inédite autour de plusieurs temps forts, parmi lesquels le festival L'art dans la rue, le Mur de Thonon ou encore Thonon Art Urbain.

« Une initiative qui invite l'art au cœur des quartiers en mettant en relief leurs identités », rappelle le maire, Christophe Arminjon. « Il s'agit aussi bien de collages éphémères qui flirtent avec le petit patrimoine, que de peintures murales très grand format qui apportent une lumière artistique durable au quotidien des habitants et transforment les paysages urbains », rappelle son adjointe à la Culture, Cassandra Wainhouse. Les œuvres se nourrissent de l'histoire, de l'architecture et de l'environnement naturel.

Au fil des éditions, les artistes, invités par le directeur artistique Olivier Landes, ont toujours montré une grande sensibilité pour Thonon, ses paysages, son patrimoine riche, sa relation à l'eau et à la montagne. Après des interventions artistiques à Rives en 2021, à Vongy en 2022 puis au lavoir de la Résistance et à Collonges en 2023, **deux nouvelles œuvres enrichissent cette année la collection. Inaugurées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, vous pouvez les retrouver sous l'arche de l'hôtel de ville (square Eberbach), et sur un immeuble du quartier des Mascottes-Vulpins, au 41 boulevard du Pré-Cergues.**



© Antoine Berger

© Philippe Garaude



LE CLOS DU LAC

ANTHY-SUR-LÉMAN

## À ANTHY-SUR-LÉMAN

Votre nouvelle résidence face au lac

Appartements du T1 bis au 4 pièces



Venez découvrir le projet à l'agence Plurimmo

10 av. du Général de Gaulle, Thonon-les-Bains, 10h - 18h.



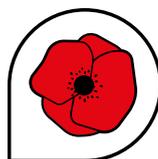
Une co-promotion

**PLUR/MMO**

**plurimmo.fr**  
04 50 71 39 76



**chablais-habitat.fr**  
04 50 26 10 10



RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

# UN GRAND PROJET POUR UNE PETITE EMPREINTE

Depuis le 9 septembre, Thonon est le théâtre de vastes travaux de voirie, dans le cadre de son ambitieux réseau de chaleur urbain. Cette initiative, qui s'inscrit dans la transition écologique et énergétique de la ville, verra la première phase de chantier, la plus perturbante pour la circulation, se terminer fin janvier 2025.

Le développement de réseaux de chaleur urbain, soutenu par les autorités publiques, est aujourd'hui appelé à se multiplier partout en France pour les nombreux avantages que ces infrastructures représentent. En tant qu'alternative aux énergies fossiles, la biomasse offre une solution économique et durable d'apport de chaleur. En adoptant un tel système de chaleur collectif, alimenté par des sources d'énergie renouvelables, Thonon-les-Bains diminue son empreinte carbone et améliore l'étiquette énergétique de milliers de logements.

« En parallèle, et c'est une spécificité de notre projet, nous profiterons de ce chantier pour étendre notre réseau de pistes cyclables », rappelle Isabelle Place-Marcoz, adjointe au maire en charge de la transition écologique, de la lutte contre les pollutions et des mobilités douces. 2,5 kilomètres de nouvelles pistes sécurisées seront ainsi aménagés sur des axes majeurs, tels que l'avenue des Allinges, la rue de l'Hôtel-Dieu et l'avenue Jules-Ferry. Une fois ces travaux achevés, Thonon comptera alors 16 kilomètres de pistes cyclables, qui desserviront la plupart des établissements scolaires ; « offrant ainsi une alternative pratique et sécurisée à la voiture », conclut l'adjointe.

**i** **RESTEZ INFORMÉS !**  
Retrouvez toute l'info actualisée sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr),  
et recevez-la directement via notre newsletter  
ou l'application Illiwap de Dalkia.

## LE CHANTIER À LA LOUPE

Septembre 2024 > Janvier 2025

### La 1<sup>ère</sup> phase du chantier s'achève

La mise en place du réseau principal, traversant Thonon d'est en ouest, s'achèvera en janvier 2025.

Ce tracé concerne les secteurs suivants : avenue Jules-Ferry, boulevard du Pré-Cergues, boulevard du Canal, avenue des Allobroges, rue de l'Hôtel-Dieu, avenue de la Libération et avenue des Allinges.

Le chantier entamera ensuite sa seconde phase, de février à octobre 2025, pour la mise en place du réseau secondaire. Toutes les infos à venir dans notre prochaine édition.

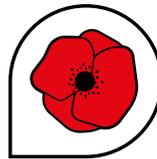
Pour rappel, les travaux sont décomposés par tronçons d'environ 200 mètres, en progressions glissantes, et sont planifiés sur plusieurs zones en parallèle afin de limiter la gêne occasionnée.

**i** **RESTEZ INFORMÉS !**  
Retrouvez toute l'info sur  
[www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr).



**Nous sommes conscients de la gêne occasionnée. Nous avons fait le choix de développer notre réseau de chaleur sur cinq périmètres simultanés, pour écourter autant que possible la durée de sa mise en place. Il sera ainsi fonctionnel dès l'automne 2025 permettant dès lors à ses usagers de commencer à alléger leurs factures. Pour rappel, il s'agit là d'un projet sans précédent dans l'histoire de la ville et du Chablais : la création d'une tranchée de 12 kilomètres pour accompagner durablement Thonon-les-Bains dans sa transition énergétique**

Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique



PARC DU BELVÉDÈRE

## LA RENATURATION : UN ENJEU PRIORITAIRE

Les travaux d'aménagement du parc du Belvédère, engagés en février 2024, avancent à un rythme soutenu. Plusieurs étapes majeures ont déjà été franchies : enfouissement des réseaux d'arrosage, d'éclairage et de fibre optique, réaménagement des cheminements, suppression du balcon à l'arrière du château de Sonnaz et restauration de sa façade. Alors que les travaux de terrassement et maçonnerie progressent rapidement, l'attention se tourne désormais vers un enjeu écologique crucial : la revitalisation des sols, au cœur du projet.

Aménagés dans les années 50, ces trois hectares d'espaces verts situés entre le port et le centre-ville ont progressivement été laissés à l'abandon sans trop d'entretien ni d'investissements. L'érosion des sols a ainsi peu à peu appauvri la terre, rendant aujourd'hui difficile le bon développement de la végétation. Face à ce constat, un plan de restauration a été engagé consistant à réintroduire un sol fertile pour redonner vie à ces espaces composés d'un couvert arboré dense et de quelques végétaux remarquables.

« Pour ce projet, il est non seulement question de liaison paysagère entre le centre-ville et le port de Rives, d'aménagement d'espaces de détente ou de contemplation, mais aussi et surtout d'une démarche importante de renaturation », souligne Isabelle Place-Marcoz, adjointe au maire en charge de la transition

écologique. L'objectif est en effet de restaurer un écosystème riche et viable qui viendra renforcer les trames végétales actuelles par de nombreuses nouvelles plantations. « Les interventions sur les sols permettront non seulement de densifier la présence végétale, mais aussi de créer de nouveaux habitats naturels, de nombreux massifs arbustifs, avec la plantation de plantes vivaces et tapissantes, propices au développement d'une biodiversité riche. Tous ces aménagements redonneront à ce site une présence emblématique tout en répondant aux défis environnementaux actuels », conclut l'adjointe à la transition écologique.

**Le programme prévoit la plantation de 112 arbres dont 47 fruitiers, 6 402 arbustes, 391 plantes grimpantes, 70 000 plantes vivaces et tapissantes et 193 pieds de vigne.**

### PAROLE À

**En coulisses, les plantes rares ont été mises en culture. Rencontre avec la pépinière de la Roche Saint-Louis, basée dans le 44, en charge de cette mission.**

**Quelles sont les variétés de plantes retenues ?**

11 095 plantes rares ont été sélectionnées pour ce projet, originaires principalement du Vietnam. Des plantes tapissantes, d'ornement, des graminées vivaces : elles viendront apporter des ambiances singulières, tantôt structurées, tantôt plus champêtres, aux différents espaces du parc.

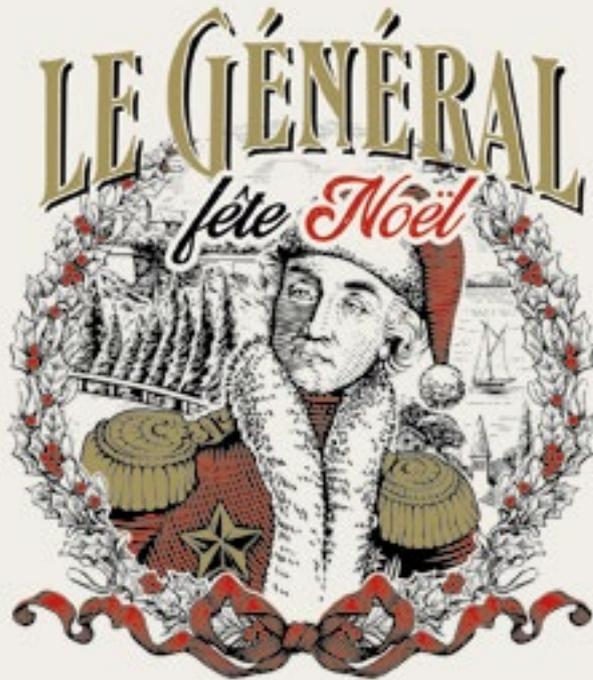
**Quelle est la durée du cycle de culture en serre ?**

Il faut compter environ deux ans de culture sous serre pour une croissance optimale.

**À quel moment et de quelles manières, les plantes seront-elles intégrées dans leur milieu naturel ?**

Les périodes propices aux plantations sont bien entendu l'automne et la sortie de l'hiver. Elles seront programmées au fur et à mesure de la reconstitution biologique des sols, en commençant par la partie haute des talus. Dans les trois prochaines années, les plantations arbustives et les arbres nécessiteront un suivi rigoureux de leur développement avec notamment un soin tout particulier à leur arrosage en période estivale. Peu à peu, toutes ces nouvelles plantes étendront leurs systèmes racinaires qui coloniseront progressivement les sols en les fixant.





LA BRASSERIE DU  
GÉNÉRAL  
1864

LES  
COCHONNERIES  
DU GÉNÉRAL  
*Bar à Vins*

THONON-LES-BAINS  
TÉL. : 04 50 26 64 66

[WWW.LEGENERAL.COM](http://WWW.LEGENERAL.COM)

**THONON-LES-BAINS (74)**  
LE DUO

**LIVRAISON 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2025**

Tout proche du Léman, quartier résidentiel recherché et à quelques minutes des écoles et commerces.

Petite résidence contemporaine, appartements aux pièces de vie spacieuses et lumineuses qui se prolongent sur un balcon, une terrasse ou un jardin privatif.

Dernières opportunités beaux appartements T3 et T4 !

**PINEL ZONE A**

06 27 09 00 38

[www.villes-villages.com](http://www.villes-villages.com)

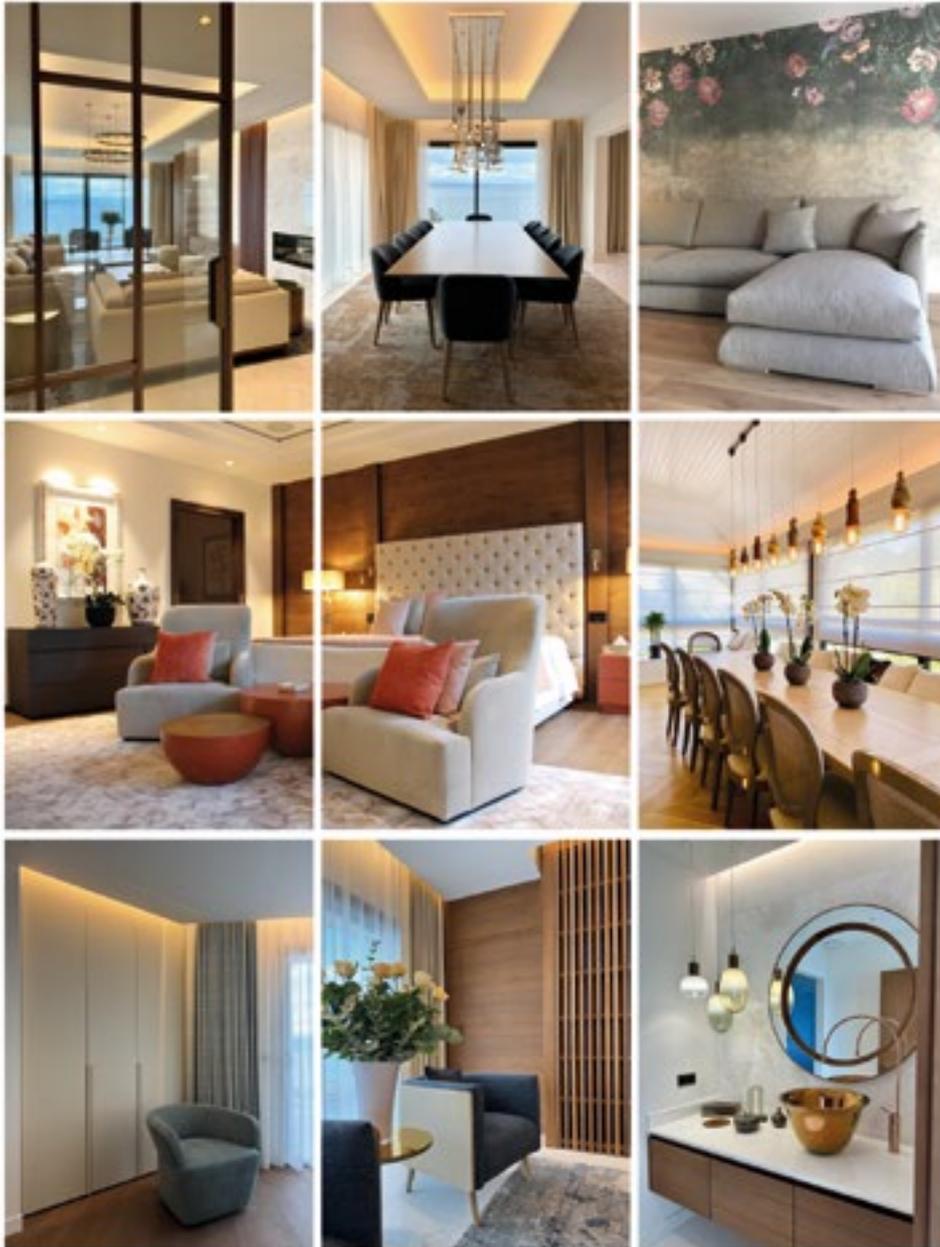
Promoteur régional indépendant  
Saint-Martin-Le-Vinoux (38) / Metz-Tessy (74)

  
villes & villages  
créations



# Artenova

AGENCE D'ARCHITECTURE D'INTERIEUR ET DE DECORATION



L'agence **ARTENOVA**, dirigée par Cécile et Jean-Paul Gruffat, accompagne ses clients particuliers et professionnels dans leurs projets de rénovation et d'aménagement. En collaboration avec des artisans sélectionnés pour la qualité d'exécution des travaux et leur sérieux, leurs équipes réalisent depuis plusieurs années des intérieurs élégants et fonctionnels.

**AGENCEMENT SUR MESURE // CUISINE // DRESSING // SALLE DE BAINS  
MOBILIER // EDITEURS TISSUS & CONFECTION**

9 AV. D'EVIAN 74200 THONON-LES-BAINS // 04.50.17.01.93 // [ARTENOVA@ARTENOVA.PRO](mailto:ARTENOVA@ARTENOVA.PRO)



ARTENOVA\_STUDIO